

Edito

Le 5 mai, le second tour des élections présidentielles a clairement indiqué le rejet majoritaire de l'extrême-droite par la société française. Mais ce rejet n'efface pas les raisons qui ont fait que de nombreux français, en particulier dans les couches populaires, aient voté pour l'extrême-droite. Le premier tour des élections avait été marqué par un recul très important des partis traditionnels de gauche, comme de droite, ceux qui se sont succédés au gouvernement depuis 25 ans. Les politiques libérales qu'ils ont mené ont conduit au renforcement des inégalités, au développement de la précarité, de la pauvreté ; elles ont généré de l'exaspération sociale, de l'inquiétude pour l'avenir et celui des nouvelles générations. C'est sur cette désespérance sociale que le front national et ses idées prospèrent. C'est à cela qu'il faut s'attaquer.

Une fois l'extrême-droite battue par la rue et par les urnes, le plus dur reste à faire : imposer d'autres politiques économiques et sociales afin de faire reculer les inégalités. Depuis des années, les gouvernements successifs ont refusé de répondre favorablement aux mobilisations des salariés, aux actions des chômeurs et des précaires, et plus globalement aux exigences citoyennes contre le libéralisme.

Quelle que soit la couleur du gouvernement qui sortira du deuxième tour des élections législatives, le mouvement syndical, avec les autres mouvements sociaux, doit reprendre l'initiative le plus unitairement possible. Des dossiers importants nous attendent : plans de licenciements, privatisations des services publics, retraites, salaires, protection sociale... L'union syndicale-G10 Solidaires est bien décidée à tout faire pour proposer et réussir les mobilisations d'ampleur qui s'imposent ■

Solidaires

Expressions Solidaires n° 11

Extrême-droite :**la préférence****antisociale !**

Union
syndicaleG10
Solidaires

Le journal de l'Union Syndicale/G10 « Solidaires » – n° 11 - juin 2002 – 0,76 euros

En bref

Extrême droite et syndicalisme

Viscéralement opposé à l'existence des syndicats le FN considère qu'ils ont une légitimité superficielle et un caractère parasitaire. Il prêche pour l'instauration d'organisations corporatistes ou patrons et salariés se retrouveraient par branches. Un concept qui n'est pas sans rappeler "la communauté des peuples" de l'extrême droite allemande, puis des nazis. Son implantation dans le monde syndical est resté jusqu'ici un échec. Quelques tentatives d'infiltrer des syndicats existants ont eu lieu, la CFTC en a fait les frais. Son influence actuelle passe dans des cercles nationaux parmi les professions juridiques, médicales bancaires et... policières. Il est à redouter que fort de ses résultats électoraux, le FN réussisse de s'implanter sous des formes diverses dans le syndicalisme, notamment à l'occasion des élections prud'hommales. A l'initiative de Liaisons sociales, l'institut CSA a réalisé un sondage lors du 1er tour des présidentielles afin d'évaluer les votes des personnes se déclarant adhérentes ou sympathisantes d'une organisation syndicale. Cette enquête fait apparaître une propension à voter en faveur de l'extrême droite moindre chez les électeurs qui se réclament d'une proximité syndicale que chez ceux qui n'en déclarent aucune (19% contre 24%).

Les scores de l'extrême-droite

Lors du 1er tour, Le Pen et Mégret ont recueilli au total 5 471 739 voix, soit 19,20% des suffrages exprimés. Au second tour, Le Pen a obtenu 5 525 906 voix, soit 17,79% des suffrages exprimés. Si dans 51 départements le niveau des voix obtenues par l'extrême droite a reculé entre les deux tours, celui-ci a progressé dans 45 autres - allant jusqu'à atteindre 29,64 % dans le Vaucluse.

2

Extrême-droite la préférence

Des dizaines de milliers de personnes spontanément dans la rue au soir du 1er tour des présidentielles, le sursaut citoyen de centaines de milliers de jeunes les jours suivants, un raz de marée historique à l'occasion du 1er mai, un plébiscite sans équivoque en faveur des valeurs démocratiques lors du second tour... autant d'éléments qui témoignent à l'évidence que les idées de haine et d'exclusion véhiculées par l'extrême droite restent largement minoritaires dans notre pays. Cependant, les frustrations culturelles et les désespérances sociales qui se sont exprimées à l'occasion de ces élections n'ont pas pour autant disparu au soir du 5 mai et l'extrême droite, alors que se profilent les législatives, entend bien faire fructifier les quelques 5,5 millions de voix qu'elle a recueillis. Plus que jamais, il est de notre responsabilité syndicale de poursuivre notre travail d'explication afin que l'extrême droite ne puisse plus apparaître comme un recours possible pour une partie du monde du travail alors même que le projet de société qu'elle propose est suicidaire pour l'ensemble de celui-ci.

Un projet de régression sociale

Au delà de tous les arguments de défense des valeurs démocratiques et républicaines qu'il convient d'opposer à l'idéologie fasciste, raciste et xénophobe des partis d'extrême droite, il est également primordial de pointer les orientations ultralibérales qui guident leurs propositions en matière de politique économique et sociale.

A ce titre, la lecture du programme de gouvernement du Front national est édifiant. Celle-ci révèle que derrière un discours de propagande, visant à faire passer le parti du multimillionnaire Jean Marie Le Pen pour celui du peuple, des petits et des sans-grade, de la France rurale et des usines et pour le premier parti ouvrier de France, c'est bel et bien un projet politique au seul service des privilégiés d'abord qui se dissimule.

Socialement, économiquement et nationalement, l'objectif du programme du Front national n'est pas la défense des chômeurs, des précaires, des salariés et des retraités, mais la recherche du profit pour une minorité des citoyens de ce pays et la régression sociale pour l'immense majorité des autres.

Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les propositions du Front national en matière de fiscalité ou de protection sociale.

En matière de fiscalité

Dans son programme, le Front national propose la suppression de l'impôt sur le revenu, de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), des droits de successions, de l'impôt sur les sociétés (ou de fortement réduire celui-ci)... soit au total la suppression de plus de 110 milliards d'Euros de recettes fiscales.

A qui profiteraient ces mesures ?

- la suppression de l'impôt sur le revenu, seul véritable impôt républicain, bénéficierait essentiellement aux plus riches contributeurs. Pas aux plus pauvres, pas aux plus déshérités !

- la suppression de l'ISF profiterait aux détenteurs des plus gros patrimoines immobiliers et mobiliers tels que celui de Le Pen ! (sachant, pour mémoire, qu'il faut disposer d'un patrimoine net supérieur à 720 000 Euros (soit plus de 4,7 millions de francs) pour être actuellement

imposable - et encore, à des taux très minimes).

- la suppression des droits de successions profiterait essentiellement à ces mêmes contribuables parmi les plus riches en France.

- la suppression (ou la forte réduction) de l'impôt sur les sociétés profiterait avant tout aux grandes entreprises et aux multinationales qui bénéficient des effets d'une euro-mondialisation pourtant vilipendée par Le Pen !

Priver le budget de l'Etat de 110 milliards d'Euros de recettes, c'est réduire, supprimer ou privatiser certains services publics indispensables (écoles, hôpitaux...) et faire disparaître les moyens de mise en œuvre des principes républicains de solidarité. Seuls les secteurs liés à la sécurité (armée, police...) veraient leurs moyens accrus. Ce développement serait exclusivement financé par l'augmentation de la TVA et d'autres impôts indirects tout aussi indolores - mais fortement injustes, puis-

qu'ils amputent sournoisement chaque jour le pouvoir d'achat de tous sans tenir compte du niveau des revenus.

En matière de protection sociale

Le Front national entend mettre en place une protection sociale à plusieurs vitesses, selon la nationalité de ses bénéficiaires, leur relative richesse ou pauvreté. Ainsi, s'agissant des retraites, le Front national, qui s'est prononcé contre tout régime dérogatoire, entend harmoniser celles du public sur celles du privé, développer les régimes complémentaires par capitalisation et "permettre à chaque Français de fixer librement l'âge auquel il désire cesser de travailler". Préalablement à une refonte complète du système d'assurance-retraite, une caisse autonome d'assurance-vieillesse sera créée pour les ressortissants étrangers et alimentée par eux seuls.

Pour le Front national "la sécurité sociale universelle est une vaste utopie de l'Etat providence" et celui-ci prône la mise en place d'une TVA sociale. Il se déclare favorable à la création d'une caisse facultative, gérée par des assureurs privés, pour les accidents du travail. Une caisse d'assurance-maladie spécifique serait créée pour les ressortissants étrangers. Une assurance Gros risque obligatoire couvrirait partiellement l'hospitalisation et la pathologie des affections de longue durée sur liste et hors liste, ce qui ouvre des

Les femmes, les enfants et la patrie d'abord !

Regrettant le démantèlement de la politique familiale mise en place en France entre 1938 et 1948 le programme du Front national prévoit un plan de relance de la natalité sur vingt ans basé sur l'interdiction de l'avortement, le retour des femmes au foyer et le confinement de celles-ci dans un rôle de mères "pondeuses".

Les droits de l'enfant à naître dès sa conception seront inscrits dans la Constitution, la loi sur l'IVG et l'autorisation de délivrer la pilule du lendemain seront abrogées, les financements publics alloués au Planning familial supprimés. Les femmes qui n'auront pas les moyens d'avorter à l'étranger seront prises en charge par des associations "provie" qui mettront celles-ci en contact avec des couples français, mariés et stériles. Ceux-ci pourront adopter ces enfants sur simple déclaration prénatale de consentement de la part de la mère. Des dispositions civiles, fiscales et sociales seront revues afin d'avantager les seuls foyers français légitimes et leurs enfants... seront donc exclus : les couples non mariés, les

familles monoparentales, celles où aucun des deux parents n'est français... La loi sur les Pacs "qui prétend imposer des comportements déviant en modèle de société" sera bien évidemment abrogée. Un statut juridique et social de mère de famille sera créé. Les parents exerceront les droits civiques de leurs enfants jusqu'à la majorité de ceux-ci et se verront attribuer un droit de vote supplémentaire par enfant. La durée de la scolarité obligatoire sera supprimée et c'est l'aptitude de l'enfant qui sera prise en compte. "L'accès en classe de sixième ne sera possible que si l'enfant démontre une connaissance suffisante de la langue française". La carte scolaire, le collège unique et les zones d'éducation prioritaires seront supprimés. L'émulation entre les établissements scolaires sera encouragée, ceux-ci auront une pleine autonomie financière et pédagogique. Les élèves, comme les professeurs, seront récompensés au mérite. Les manuels scolaires seront "dépolitisés", l'hymne national et le respect du drapeau appris.

ialeite

possibilités d'appréciation au cas par cas. Cette assurance serait dans un premier temps sous la tutelle du Ministère de la Santé avant d'envisager une mise en concurrence totale du système, et donc la fin du monopole. Une assurance Petit risque facultative serait également créée, la gestion de celle-ci serait confiée à des assureurs privés. Le Front national réclame également la déréglementation des tarifs médicaux et un bien moindre recours aux tiers

La France aux français !

Selon Le Pen "être français, cela s'hérite ou cela se mérite". D'où un programme largement bâti sur la préférence nationale qui prône, en dehors de rares cas exceptionnels, l'interdiction totale de toute immigration légale en France. Celles et ceux qui sont déjà installés dans notre pays se verront exclus des allocations familiales et des aides sociales, la carte de résident de dix ans sera supprimée et le regroupement familial interdit. En période de chômage, ils deviendront expulsables dès la fin de leurs droits et "pourront être placés dans des camps de transit". Ils devront passer après les Français en matière d'accès au logement et surtout d'emploi (puisque'il s'agit là de la pierre angulaire du programme du Front national en matière de lutte contre le chômage). Mesure qui, comme bien d'autres, s'appuie sur des lieux communs populistes sans lien avec les réalités du marché du travail puisque des pénuries de main d'œuvre sont régulièrement observées dans les différents secteurs dédaignés par les travailleurs autochtones et occupés quasi exclusivement par les seuls travailleurs immigrés. Pour être français, il faudra naître de père ou de mère française. La seule procédure pour acquérir la nationalité française sera la naturalisation. Pour obtenir celle-ci le requérant devra démontrer "pour lui et ses proches mineurs, l'acquisition des valeurs spirituelles, des mœurs, de la langue et des usages qui fondent la civilisation française". Le conseil municipal de la commune de résidence de l'intéressé devra donner un avis favorable à cette demande. Débutera alors "une période transitoire de longue durée au cours de laquelle le naturalisé devra s'abstenir de toute activité politique".

payant pour responsabiliser les patients... En clair, c'est la casse intégrale de la Sécurité sociale qui est préconisée dans ce programme. De la même façon, l'hôpital public, comme tant d'autres secteurs, serait condamné. Pour reprendre les propos mêmes du programme FN : "La gestion des hôpitaux sera celle de n'importe quelle entreprise autonome, sans budget complémentaire pour faire face à des embauches inutiles ou à des retards de paiement des collectivités locales". Les hôpitaux seraient mis en concurrence pour obtenir des financements privés. Sachant que dans le même temps, le Front national propose de recourir le plus souvent possible à l'hospitalisation à domicile jugée moins coûteuse.

Le vrai combat commence

On conviendra aisément à la lecture de telles propositions que le programme du Front national, dont le leader ose se prétendre socialement de gauche, est surtout synonyme de régression sociale. La moindre mise en œuvre de ces mesures s'avérerait cauchemardesque - tant ce qui est vrai dans les domaines de la fiscalité et de la protection sociale, l'est tout autant en matière de droit du travail, de salaires, d'emploi, de licenciement, d'éducation, d'agriculture, de culture...

Comment un parti qui ose affirmer sérieusement que "toute réglementation sur les horaires aggrave les conditions de travail et qu'il suffit de supprimer les maxima horaires pour établir un climat détendu dans les relations entre patrons et salariés français" peut-il prétendre représenter la classe ouvrière !

Pendant, ne nous y trompons pas, face aux fausses vérités et autres lieux communs élevés au rang de raisonnement politique que l'extrême droite a réussi à distiller au fil des ans au sein d'une partie du monde travail, c'est une tâche de longue haleine et de tous les instants qui nous attend pour délepeniser les esprits.

Pour gagner durablement contre les dangers de l'extrême droite, il nous faut réussir à convaincre ces mêmes personnes de transformer leur désespérance sociale en mobilisation apte à donner un coup d'arrêt aux politiques libérales porteuses d'insécurité sociale et économique - celles là mêmes qui ont conduit au cauchemar politique du 1er tour des présidentielles.

Parole au SNABF

Syndicat national autonome de la banque de France

Autonomes et solidaires

Une histoire centenaire

Avec près de 3500 adhérents et une audience de 38% aux élections professionnelles, le SNABF est la première organisation de la Banque de France. Avec la CGT et la CFDT, il gère les principales structures sociales. Prudent vis-à-vis de toute politique contractuelle, le SNABF n'en a pas moins signé quelques accords, lorsqu'ils étaient favorables aux salariés et soutenus par une majorité de ses adhérents. Moteur d'une intersyndicale à sept très active, il a contribué à tenir en échec la politique de démantèlement du Gouverneur Trichet.

Le 31 décembre 1903, 3 agents de la Banque de France de Toulouse décident de créer un syndicat. Bientôt, ce Syndicat fédère des sections partout en France. Devenu Syndicat National du Personnel de la Banque de France, il s'inscrit dans la dynamique du Front populaire en adhérant à la CGT. Cette affiliation lui donnera les éléments d'une doctrine (Charte d'Amiens) et une logique d'actions. Après-guerre, en 1948, plus de 90% des adhérents choisissent l'autonomie provisoire plutôt que l'une ou l'autre scission (CGT et CGT-FO)

À l'origine des acquis sociaux

Dotée d'une caisse de retraite depuis 1808, la Banque de France a connu des gestions très paternalistes de la part des Gouverneurs successifs. Dans les années 50, alors que la CFTC cogère les œuvres sociales de la Banque, le SNABF reconstruit un axe unitaire revendicatif avec la CGT, bientôt rejoint par la CFDT naissante. Suivent plus de vingt ans de luttes syndicales qui, de la prise en gestion directe des activités sociales aux avancées

spectaculaires en matière de carrières et de rémunérations, ont donné aux salariés de la Banque l'essentiel de leurs acquis.

Autonomes et Solidaires

Attachés à notre autonomie, qui fonde notre indépendance, ainsi qu'au syndicalisme de masse, qui fait notre force dans l'entreprise, nous avons quelques réserves à nous exprimer sur l'ensemble du champ politique. Nos orientations de Congrès affirment notre volonté d'agir pour un syndicalisme de transformation sociale, un syndicalisme d'actions, capable de mobiliser pour faire émerger les solidarités nécessaires au combat contre le libéralisme et toutes les inégalités, en France, en Europe, comme dans le reste du monde.

C'est pourquoi, depuis 20 ans avec l'Union syndicale G10 Solidaires, tout récemment avec la FDSU (Fédération des syndicats unitaires aux Finances) et depuis plus de 35 ans avec le Comité Permanent des Syndicats des Banques Centrales Européennes, nous serons la cause de nos adhérents en participant à la construction d'un pôle interprofessionnel unitaire, revendicatif et ouvert aux préoccupations de tous, salariés, précaires, chômeurs, étudiants et retraités.

Une constante : la défense des activités, du réseau et du service public

Depuis la fin des années 60, les luttes syndicales internes visent souvent à défendre les succursales. Regroupant 8000 agents, elles sont 210 à remplir des missions de service public de proximité. Au-delà de la mission fiduciaire qui connaît un challenge particulier avec l'Euro, elles sont reconnues pour la tenue des secrétariats des commissions de

surendettement.

En juillet 1998, la création de la Banque Centrale Européenne à Francfort a entraîné un partage des responsabilités et une volonté d'uniformiser les banques centrales d'Europe sur un modèle anglo-saxon réducteur. Comme pour d'autres secteurs, le libéralisme et la technocratie s'attaquent au démantèlement de nos missions de service public.

En 1995-1996, puis en 1998, des grèves et manifestations intersyndicales élargies à la défense de l'ensemble du secteur semi-public économique et financier et aux associations ont permis d'influencer favorablement la représentation parlementaire (loi sur l'exclusion, reconnaissance des missions des succursales, Aménagement du Territoire). Malgré tout, c'est plus de 2000 emplois qui ont été supprimés ces 10 dernières années. Pour l'ensemble du service public de la monnaie (fabrication et circulation) l'arrivée de l'Euro est synonyme de mise en concurrence, au détriment de la qualité. L'Europe sert aussi de prétexte à la remise en cause de toutes nos activités. En juin 2001, nous avons organisé et participé à la première euro-manifestation des salariés des banques centrales à Francfort.

Avec les accords RTT, nous avons obtenu un gel des effectifs jusqu'à fin 2003 (15000 postes) et la création d'un statut intermédiaire pour nos collègues non-statutaires. En intersyndicale à 7 nous venons d'élaborer 100 propositions pour l'avenir de nos activités et, avec le personnel, nous les portons en interne comme en externe.

SNABF
Syndicat autonome de
la banque de France
2 rue de la Vrillière
75049 - Paris cedex 1
tel : 01 42 92 40 25
e-mail:
snabf@wanadoo.fr

En 2 mots

Pauvre JMM

Selon le rapport annuel du groupe Vivendi Universal, son PDG, Jean-Marie Messier, a reçu en 2001 une rémunération nette, après impôts, de 2,38 millions d'euros, soit un salaire en hausse de près de 80 % par rapport à celui de l'année précédente ! Malgré les critiques dont il est l'objet au sein de son propre groupe, ça baigne pour lui !

Ecart de salaire sexiste

Selon une récente étude de l'Insee, le salaire mensuel moyen net de tous prélèvements pour un travail à temps complet est estimé en France à 1 700 Euros. L'étude constate que le rapport entre le salaire des hommes et des femmes demeure constant, de l'ordre de 20% en faveur des premiers.

MacDo pas solidaire, mais condamné !

La Cour de cassation a donné raison à l'employé d'un Mc Donald's de Nancy licencié pour faute grave en février 1999 pour avoir fait cadeau de deux hamburgers. La Cour estime dans son arrêt que l'unique cession gratuite à des clients de l'employeur de produits d'infime valeur marchande n'est pas une cause sérieuse de licenciement.

La santé n'est pas une marchandise.

C'est le titre d'une petite brochure fort intéressante, réalisée notamment par Sud-santé-sociaux, la CCOMC (coordination pour le contrôle citoyen de l'OMC), ATTAC... 3 500 milliards de dollars : c'est ce que représente le « marché » de la santé dans le monde. De quoi attiser bien des convoitises... Brochure disponible au prix de 1,5 euro auprès de :
Fédération Sud-santé-sociaux
2 rue Henri Chevreau
75020 - Paris
tel : 01 40 33 85 00
Email : sud.crc@wanadoo.fr

4

Forum social européen à Florence

Après le Forum social mondial de Porto Alegre II, il a été proposé de tenir des Forums sociaux continentaux. Au niveau européen, le premier aura lieu à Florence (Italie) les 7, 8 et 9 novembre 2002. Il s'agira d'ouvrir un espace de débats et de confrontations avec tous les acteurs sociaux en Europe, avec tous ceux et celles qui s'opposent au libéralisme ; il s'agira aussi de renforcer les mobilisations au plan européen pour imposer changer les politiques libérales mises en place par l'Union européenne, avec l'appui des différents gouvernements. L'Union syndicale-G10 Solidaires s'inscrit pleinement dans ce rendez-vous et prendra les moyens d'une participation importante de ses organisations.

Rendez-vous prud'homal

Les prochaines élections prud'homales auront lieu le 11 décembre 2002. Elles concernent plus de 15 millions de salariés (y compris les chômeurs) du secteur privé (les contractuels de droit privé des entreprises publiques sont concernés, comme les emplois jeunes de l'Éducation nationale par exemple...). Ces élections permettront d'élire les conseillers prud'homaux dans 1200 sections de 280 tribunaux. L'Union syndicale-G10 Solidaires sera présente dans un tiers des départements environ, grâce au travail des G10-Solidaires locaux. Nous aurons besoin de toutes et de tous, militants du privé comme du public, pour assurer le succès de ces listes : recherche de candidatures, campagne d'affichage et de tracts, présence le jour du scrutin...

Face au marché, le service public

La question de la défense des services publics concerne l'ensemble des citoyens, et pas seulement les salariés de ces services. C'est le sens de l'appel intitulé : "Face au marché, le service public", lancé récemment par plusieurs organisations, dont l'Union syndicale-G10 Solidaires. Nous le reproduisons ci-dessous. (Site : <http://www.pourleservicepublic.net>)

A Paris et Barcelone plus de 300 000 manifestants ont rappelé leur refus de l'ouverture des services publics à la concurrence. Pourtant, la perspective de dérégulation reste présentée comme la seule envisageable en Europe. Les décisions prises à Barcelone, par les Chefs d'États européens, d'ouverture à la concurrence de l'énergie, même si elles ne sont pas sans conséquence, n'obligent pas pour autant l'ouverture du capital d'EDF. En France se développe une offensive pour l'ouverture du capital d'EDF et de GDF, qui met ainsi leur avenir en cause. Au delà, elle menace tout le service public et vise à empêcher toute construction de perspective alternative à la transformation du monde en marchandise. Certes, le terme de privatisation est évité. Mais l'introduction du capital privé et partant, l'emprise des marchés boursiers, conduirait de facto à faire prévaloir les exigences de rentabilité financière. Or, l'expérience l'atteste, celles-ci s'avèrent incompatibles avec les besoins des populations.

Le krach électrique en Californie, les hausses de prix et les

mises de fonds publics nécessaires pour pallier l'incurie libérale, la faillite d'ENRON, la situation des chemins de fer britanniques sont révélateurs des impasses du double mouvement de libéralisation et de privatisation des services publics. Plus près de nous les difficultés actuelles de France Télécom, le scandale des surfacturations imposées par tous les opérateurs de téléphonie portable en témoignent.

Consommateurs, salariés, citoyens nous sommes tous perdants !

Partout ces politiques ont les mêmes conséquences : exclusion des populations non-solvables, dégradation de la qualité du service, souffrance des salariés, précarisation et réduction de l'emploi. La logique du profit l'emporte sur la solidarité et la démocratie recule. Car l'ouverture du capital, nouvelle étape dans la « normalisation » d'entreprises et d'institutions, représente bien davantage qu'une simple option économique : elle entend discréditer toute logique de solidarité et de partage - à la base du service public - et toute possibilité d'alternative au libéralisme.

Parce que la privatisation de biens publics essentiels au développement humain hypothèque l'avenir de la planète et de l'humanité, nous sommes de plus en plus nombreux, en Europe et dans le monde, à nous alarmer des conséquences de la généralisation de la concurrence et des privatisations dans le secteur énergétique. L'attachement aux services et aux entreprises publiques, traduit le caractère singulier de l'eau, de la santé, de l'éducation, du logement, de la culture, des transports, de la communication, etc. Leur accès est vital, et s'inscrit dans les droits universels qui doivent être garantis à chaque être humain.

Pour satisfaire ses droits, pour assurer l'avenir des services et des entreprises publiques, le renforcement de la démocratie et la promotion de l'intervention des populations sont nécessaires. C'est aussi la condition pour que leurs politiques européennes et internationales soient réellement mises au service du développement, de la coopération, et d'une nouvelle solidarité internationales.

S'engager dans cette voie passe par l'élargissement inédit et concret de droits démocratiques des salariés, des usagers et des populations que

nous opposons à la concurrence et à la privatisation. Cela implique de garantir et de renforcer la maîtrise publique de ces services et entreprises. Ces questions constituent un véritable enjeu de société. Elles ne peuvent être traitées en catimini, sans réel débat démocratique.

Notre prise de position contre les privatisations d'EDF et GDF et pour l'avenir des services publics vise également à poursuivre et développer des initiatives rassemblant salariés, usagers et citoyens, au niveau local, national, et international.

Organisations nationales

- SNABF: Syndicat national autonome de la Banque de France
Tel. : 01 42 92 40 25
- SNAPCC: Syndicat national autonome des personnels des chambres de commerce - Tel. : 01 55 65 64 70
- SNU: Syndicat national des journalistes
Tel. : 01 42 36 84 23
- SNMSAC: Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile - Tel. : 01 48 53 62 50
- SNCCRRF: Syndicat national unitaire de la concurrence, consommation, répression des fraudes
Tel. : 01 43 56 13 30
- SNJDDI: Syndicat national unitaire des douanes et droits indirects
Tel. : 01 44 64 64 18
- SNLI: Syndicat national unitaire des impôts - Tel. : 01 44 64 64 44
- SUD centrale (Minefi)
Tel. : 02 31 45 74 38
- SUD CDC: 01 40 49 52 60
- SUI (Industrie): 02 33 81 74 58
- SU: Syndicat unitaire des Caisse d'épargne - Tel. : 06 07 15 91 47
- SUD-Aérien - Tel. : 01 41 75 20 85
- SUD-ANPE - Tel. : 05 62 11 51 15
- SUD-CAM Solidaires-Unitaires-Démocratiques Crédit Agricole Mutuel
Tel. : 04 90 87 03 97
- SUD-Collectivités territoriales
Tel. : 05 62 48 51 41 et 03 87 37 58 48
- SUD Santé-sociaux
Tel. : 01 40 33 85 00
- SUD-Culture - Tel. : 01 40 20 57 06
- SUD-Education - Tel. : 01 43 56 98 28
- SUD Chimie/Pharmacie :
Tel. : 06 83 16 58 26
- SUD-PTT: Solidaires-Unitaires-Démocratiques La Poste et France Télécom
Tel. : 01 44 62 12 00
- SUD-Rail: Tel. : 01 42 43 35 75
- SUD-Rural - Ministère de l'Agriculture
Tel. : 05 61 02 15 31
- SUD-Travail
Tel. : 01 45 62 06 54
- Solidaires Industrie / métallurgie (SUD - SUPPER) Tel. : 01 34 59 77 73 et 05 56 44 68 66
- SU au Trésor - Solidaire-Unitaire au Trésor: Tel. : 01 43 56 31 41
- USPNT: Union syndicale du personnel navigant technique
Tel. : 01 45 60 03 09
- SUD Mutualité: 01 40 43 34 97
- SUD Etudiants: 01 44 62 13 21
- SUD Fnac: 06 85 56 22 00
- SUD Sonacotra: 06 21 88 87 89
- SUD Michelin: 06 08 90 58 47 et 06 08 18 94 39
- SUD Energie: 01 47 65 36 32 et 01 56 02 36 56
- SUD Airpa: 06 11 08 52 03

Expressions solidaires
Journal édité par l'Union syndicale - G10 «Solidaires»
Rédaction: 80, rue de Montreuil - 75011 Paris
Tel. : 01 43 73 91 94
Fax : 01 43 73 91 95
Directrice de publication : Annick Coupé
Commission paritaire et ISSN : 1104S05397
Dépôt légal : à parution